



ASSISTANT.E DE PRODUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT

long-métrage - série - documentaire

RNCP 40642BC01

FORMATIONS 2025-2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

LE CEFPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Depuis 1992, le CEFPF a formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

www.cefpf.com - info@cefpf.com

SOMMAIRE GENERAL

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'assistant de production	PAGES 12-14
Le Certificat	PAGES 15-19
Programme détaillé	PAGES 20-34
Conditions générales de vente	PAGE 35

LE CEFPF, 33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA, DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Créé en décembre 1992 à l'initiative de plusieurs personnalités de l'AFPF (Association Française des Producteurs de Films), pour répondre aux besoins des professionnels du secteur, le CEFPF a été le premier centre associatif de formation à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Depuis 33 ans, nous avons formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

La démarche du CEFPF :
un projet pédagogique
à caractère **professionnel**
et une exigence de **qualité**.

Osez, créez, partagez !

Le CEFPF accompagne chaque année 400 professionnels et futurs professionnels.

Sa pédagogie se fonde sur la proximité : dans un environnement enrichissant et propice aux rencontres, nous valorisons les expertises, la diversité, les profils atypiques et promouvons une culture de co-création et de partage.

Notre accompagnement individuel soutient cet écosystème professionnalisant et aide chacun à bâtir un parcours adapté et réaliste, s'insérer, évoluer dans le secteur et y développer son projet personnalisé.



6 RAISONS DE CHOISIR LE CEFPF

1 L'indépendance, pas le profit

Le CEFPF est une association à but non lucratif (loi 1901). Contrairement à d'autres organismes de formation ou écoles de cinéma, gérés et financés par des fonds de pension et des groupes d'intérêt, nous avons conservé ce statut indépendant, pour garantir notre autonomie pédagogique. Nous pouvons ainsi privilégier la qualité de l'enseignement et la réussite de nos apprenants sur tout autre objectif.

2 Une pédagogie réputée pour sa qualité

Reconnu dans le secteur pour le sérieux et l'excellence de son enseignement, le CEFPF délivre des formations professionnalisantes alternant théorie - pratique et accompagnement personnalisé. Nous faisons le choix de cycles courts et de groupes d'effectifs très réduits, pour s'adapter à tous les niveaux. Nos programmes, qui font référence, sont ancrés dans la réalité du marché, constamment actualisés et dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, renommés pour leur expertise.

3 L'accompagnement personnalisé

Notre pédagogie est fondée sur un suivi 100% individualisé visant la réussite de votre projet professionnel. Vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent, de conseillers pédagogiques et, si souhaité, d'un référent handicap. Pour vous accompagner, nous organisons des workshops et des ateliers CV, des mises en situation, des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch-dating), des tests avec débriefing, des entretiens d'orientation et des séances de coaching personnalisé.

4 L'intégration à un réseau actif

Le CEFPF compte plus de 450 intervenants professionnels en activité, 12.000 anciens exerçant dans le secteur, et entretient depuis 33 ans de solides liens de confiance avec les entreprises, syndicats et associations professionnelles du secteur. Ce réseau étendu de contacts est une force pour vous ouvrir de réelles opportunités d'insertion et de développement professionnel.

5 Des formations reconnues et diplômantes

Le CEFPF est depuis 2020 certifié Qualiopi pour les actions de formation, la VAE et l'apprentissage. Le titre "Assistant de Réalisation" est reconnu par l'Etat au niveau 5 (inscrit au RNCP) et éligible au CPF. Nos formations sont soutenues par de nombreux partenariats et financées à 100% par l'AFDAS (Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle, pour les intermittents)

6 Une insertion et une évolution durables dans le secteur

Nous accompagnons chaque année 400 professionnels et futurs professionnels pour bâtir un projet réaliste : intégrer un métier dans le secteur et y développer leur parcours. L'accompagnement individuel aide chacun à affiner et structurer sa créativité, sa mobilité intellectuelle, son sens des opportunités et son réseau et permet d'excellents taux d'insertion et d'adéquation des parcours aux objectifs visés.

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de **votre projet professionnel** : évolution de carrière, intégration ou reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un **suivi 100% individualisé**, qui vous permet de tirer pleinement parti des **programmes professionnalisants** au contact d'**intervenants experts**.

Vous garantir un accompagnement personnalisé

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique.

Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.



Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.



Vous former avec des professionnels en activité

- Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :
- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPPF est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, et réputé l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations. Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La certification Qualiopi : gage de qualité

Le CEFPPF est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

1. Une communication transparente sur les formations et débouchés.
2. Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
3. Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
4. Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
5. Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
6. Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
7. Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

Des formations dispensées par des professionnels, pour des professionnels

Le CEFPPF fait exclusivement appel à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

- Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.
- Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.
- Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

Une pédagogie professionnalisante et structurée

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPF rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

Le suivi et l'évaluation des acquis

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Notre responsabilité éducative vis-à-vis des valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité est double : d'une part, former à leur mise en œuvre concrète dans les pratiques métier du secteur ; d'autre part, les transmettre à des professionnels, eux-mêmes vecteurs de culture et d'influence.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique et professionnel responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap : nous sommes tous concernés !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'**#activateurdeprogrès**, nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPPF, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.



Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du Collectif 50/50, nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Le Collectif 50/50



Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de la Charte de la Diversité, le CEFPPF promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

- Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale.
- Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.



Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPPF soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- 🌍 L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- 🌍 Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- 🌍 La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.



ecoproD

Le CEFPPF est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez-nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources !

L'ASSISTANT DE PRODUCTION



L'ASSISTANT DE PRODUCTION, UN POSTE STRATÉGIQUE DANS UN SECTEUR EN PLEINE MUTATION.

Une fonction centrale, au croisement des logiques artistiques, économiques et techniques dans un paysage audiovisuel en transformation

L'assistant-e de production est un professionnel-le essentiel dans la chaîne de fabrication des œuvres audiovisuelles et cinématographiques. Présent-e dès les premières étapes de développement d'un projet et jusqu'à sa finalisation, il/elle assure la fluidité des opérations de production, dans un environnement caractérisé par la diversité des formats, l'intensification des rythmes de fabrication et la multiplication des modes de diffusion.

À l'heure où l'industrie audiovisuelle française connaît une croissance soutenue (+33 % de masse salariale entre 2019 et 2023 pour les secteurs cinéma et audiovisuel), l'assistant-e de production est plus que jamais un-e professionnel-le recherché-e, garant-e de la bonne articulation entre les exigences créatives, les contraintes budgétaires, les obligations réglementaires et les réalités opérationnelles du terrain.

Un métier au cœur d'un écosystème complexe et mouvant

La production audiovisuelle est aujourd'hui traversée par de profondes mutations : montée en puissance des plateformes numériques, diversification des formats (séries, webdocs, contenus immersifs, capsules réseaux sociaux...), exigence de réactivité, nouvelles attentes des diffuseurs et du public. L'assistant-e de production doit s'adapter à ce nouvel écosystème en mobilisant des compétences transverses et actualisées.

Dans les structures de petite taille (la majorité du tissu productif français étant composé de TPE), il/elle peut assumer un rôle très étendu, incluant la logistique de tournage, l'élaboration des dossiers de financement, la relation avec les prestataires, la coordination des plannings ou le suivi des dépenses. Dans des structures plus importantes, il/elle vient en appui aux chargé-es de production, directeur-rices de production ou producteur-rices exécutif-ves, avec une spécialisation croissante sur certaines phases de fabrication.

Une fonction d'interface et de coordination

L'assistant-e de production est un-e professionnel-le de la médiation et de la coordination. Il/elle fait le lien entre les différents départements d'un projet : production, direction artistique, administration, juridique, régie, technique, postproduction, etc. Il/elle travaille en collaboration étroite avec le ou la producteur-ric(e), mais aussi avec les équipes de tournage, les prestataires extérieurs (loueurs, studios, prestataires de postproduction) et les institutions (CNC, diffuseurs, collectivités).

Sa capacité à organiser, anticiper, résoudre les problèmes, ajuster les plannings et garantir le respect du cadre réglementaire est essentielle à la réussite des projets. Il/elle doit aussi savoir réagir avec méthode dans l'urgence, notamment en tournage, où les contraintes de temps et de coordination sont fortes.

Un métier en tension, en forte demande sur le marché de l'emploi

Le secteur audiovisuel compte aujourd'hui plus de 200 000 salarié-es, dont 82 % sous le régime de l'intermittence. Le métier d'assistant-e de production, identifié par les branches professionnelles et reconnu par les institutions (CNC, CPNEF-Audiovisuel), figure parmi les profils les plus recherchés. Il est particulièrement sollicité dans les productions dites "de flux" (émissions, programmes courts, captations...), où les délais sont resserrés, mais aussi dans les structures de production transmédia, de brand content, ou encore les studios d'animation, où il accompagne la croissance rapide du secteur.

Avec l'explosion des formats numériques, l'émergence des plateformes de diffusion, la montée en puissance du livestreaming et du brand content, les opportunités professionnelles s'élargissent au-delà des formats traditionnels. Les assistant-es de production sont désormais recruté-es également dans les studios intégrés de grandes entreprises, les agences de communication, les réseaux d'influenceurs ou les régies publicitaires.

Une progression de carrière dynamique

Le métier d'assistant-e de production constitue une porte d'entrée vers des fonctions à responsabilité. Après quelques années d'expérience, il/elle peut évoluer vers les postes de chargé-e de production, coordinateur-riche de production, directeur-riche de production ou producteur-riche exécutif-ve. Dans les structures hybrides (agences, studios intégrés, médias digitaux), des passerelles existent aussi vers la gestion de projet, le développement de contenus, la coordination artistique ou la postproduction.

Une profession au carrefour des enjeux de demain

Les assistant-es de production se trouvent aujourd'hui à la croisée de multiples enjeux :

- Numérisation : intégration des outils de planification, de gestion de projet, de coordination à distance, et de postproduction dématérialisée.
- Responsabilité sociétale : respect des règles de sécurité, de parité, de lutte contre les discriminations, et prise en compte des enjeux d'éco-production.
- Diversification des formats : adaptation aux nouveaux usages et aux temporalités spécifiques des plateformes, réseaux sociaux et dispositifs immersifs.
- Internationalisation : collaboration sur des coproductions européennes ou internationales, souvent en anglais. production ou de producteur.trice exécutif.ve.



PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION



PUBLIC CONCERNÉ

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.



PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

Prérequis à l'entrée en formation pour la certification (ensemble des blocs de compétences constitutifs du titre) :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac + 2) ;

ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle, évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPPF ou son représentant.

Prérequis à l'entrée pour l'accès distinct à chacun des blocs de compétences :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) ;

ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPPF, son représentant ou le formateur référent.

Pour tous les candidats, un dossier de présélection (questionnaire, CV) doit être complété en vue de l'examen des prérequis.

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).



OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'assistant / chargé de production est un pivot de l'organisation administrative, financière, logistique et juridique des projets cinématographiques, audiovisuels et des médias numériques.

Il occupe une fonction complexe qui allie des missions administratives et opérationnelles à un rôle charnière entre l'économique et l'artistique. Débutant auprès d'un producteur, d'un directeur de production ou de post-production, d'un chargé de production, d'un distributeur ou d'un diffuseur, il peut évoluer vers ces mêmes fonctions. Il est appelé, successivement, alternativement ou simultanément, à élaborer la préparation financière des projets, à contribuer à leur mise en oeuvre administrative, logistique et technique, à participer à des tournages où il assure l'interface avec le producteur, et à s'occuper de la gestion, de la communication ou de la distribution des oeuvres.

Ce métier polyvalent exige donc une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour collaborer avec des profils très différents.

Créée en 2008 pour répondre aux besoins observés par le CEFPPF en production cinématographique et audiovisuelle, cette certification a vu sa pertinence confirmée par l'insertion des anciennes promotions et leur parcours dans le secteur. Sa définition et ses évolutions s'appuient sur une veille constante, incluant les référentiels de la CPNEF-AV, de nombreuses études d'organismes et institutions de référence (INSEE, CNC, AFDAS, Audiens, Ministère de la Culture, rapports parlementaires), et l'observation des marchés à l'échelle européenne et internationale.

La France dispose sur ces marchés d'une position et d'une légitimité historiques clés et d'un écosystème de financement privé et public unique au monde. Les industries culturelles et créatives (ICC) apportent à l'économie française une contribution majeure et la production audiovisuelle est la première d'entre elles. Le numérique, en transformant les modes de production et de diffusion des contenus, a certes complexifié le secteur mais, loin de l'avoir affaibli, il y a ouvert de multiples possibilités.

La certification répond à ces opportunités et confère aux bénéficiaires la capacité à s'adapter aux différents environnements de travail, à leurs identités et leurs spécificités de production.

Elle a été fortement renouvelée en 2024 : d'une part pour préparer les professionnels à pleinement appréhender les défis économiques, technologiques (IA), environnementaux et sociétaux dans lesquels ils vont évoluer ; d'autre part, pour leur permettre de déployer leur potentiel et de développer une capacité autonome à orienter leur carrière et accompagner la mobilité croissante entre les différentes filières de production – cinéma, audiovisuel, contenus numériques et immersifs – de la société et seconder directement le Producteur dans le développement des projets.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS PAR BLOC D'ACTIVITÉS

On peut ainsi classer les activités de l'Assistant de production en 4 blocs de compétences :

■ **Bloc d'activités 1** : Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)

- Réaliser une veille pour identifier les tendances artistiques, techniques et sociétales, en rédigeant des synthèses, en réalisant des visionnages, en intégrant les enjeux de diversité et d'inclusion dans les contenus et formats, et en organisant les informations pour appuyer les choix artistiques du projet.
- Évaluer un scénario pour estimer son potentiel, en rédigeant une fiche de lecture (pitch en 3 lignes, synopsis, grilles d'analyse...), en proposant un diagnostic et des pistes de progression et en rédigeant des notes sur l'avancée de l'écriture.
- Identifier les ressources nécessaires au tournage d'un projet pour évaluer sa faisabilité au vu de la complexité de chaque séquence, en réalisant le dépouillement général à partir de feuilles de dépouillement.
- Établir un plan de travail et un planning de postproduction pour planifier un tournage et sa postproduction en fonction des contraintes liées à la complexité du projet et à ses objectifs de livraison.
- Établir le devis prévisionnel du film pour évaluer son coût financier, en chiffrant les différents postes de budget à partir d'un devis type CNC, en conformité au cadre social, juridique et aux engagements environnementaux et sociétaux applicables (code du travail, conventions collectives, éco-production, inclusion, accessibilité).
- Constituer le montage financier d'un projet pour permettre sa production, en identifiant les sources de financement mobilisables y compris les aides sectorielles à l'éco-production, à l'inclusion et à la diversité, en rédigeant un plan de financement et en élaborant les dossiers de demande d'aide conformes aux exigences réglementaires et sociétales.
- Élaborer une prévision de trésorerie simplifiée pour sécuriser la faisabilité financière du projet, en identifiant les principaux flux d'encaissement et de décaissement liés aux étapes de développement, production et postproduction, et en évaluant les besoins de trésorerie critiques, afin d'anticiper les besoins de financement court terme.
- Élaborer une note de production et une présentation orale (pitch) pour convaincre les partenaires, en argumentant les choix du producteur (scénario, choix du réalisateur, du distributeur, des lieux de tournage, stratégie de production, engagements RSE du projet en matière d'éco-production, de diversité, d'égalité et d'inclusion et d'accessibilité du handicap), ainsi que l'avancée du plan de financement.
- Promouvoir et commercialiser le catalogue pour optimiser sa visibilité et ses ventes, en établissant des partenariats, en menant des actions commerciales et promotionnelles ciblées auprès des différents marchés (partenaires, territoires, plateformes), en intégrant, lorsque pertinent, les enjeux de diversité des œuvres et d'accessibilité des contenus, en analysant les données et indicateurs de performances et en produisant des rapports et recommandations pour ajuster les stratégies de distribution et de vente.

■ METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation

■ MODALITES D'EVALUATION :

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE

- Constitution d'un dossier de production
- Présentation orale du dossier constitué devant un jury de professionnels

TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

Le titre d'Assistant de production du CEFPF enregistré au RNCP sous le numéro RNCP40642 est en correspondance avec le titre RNCP34194 intitulé Adjoint à la Production et distribution d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles.

Le détail de l'équivalence peut être consulté sur le site de France Compétences.

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

En contrat d'apprentissage

Après un parcours de formation continue

En contrat de professionnalisation

Par candidature individuelle

Prérequis à la validation de blocs, sans avoir suivi les modules de formation correspondants (candidat libre)

Dans l'hypothèse où un candidat souhaite être présenté pour être évalué par les jurys d'un ou plusieurs blocs de compétences, en vue d'obtenir leur certification, il devra :

- avoir préalablement validé au moins un autre bloc constitutif du titre parmi les blocs 1 et 2, ou être inscrit dans la formation en vue de son obtention ;
- présenter sa candidature lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP ou son représentant, qui statuera, au regard de l'expérience et des compétences du candidat rapportés au référentiel des blocs considérés, sur l'opportunité de l'autoriser à concourir en candidat libre.

La certification est également accessible par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le Titre d'Assistant de Production inscrit au niveau 6 au RNCP sous le numéro RNCP40642 est susceptible d'être délivré en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Chacun des Blocs de Compétence qui le composent, eux-mêmes inscrits au RNCP, peut aussi être obtenu par le biais de la VAE :

Bloc 1 RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)

Bloc 2 RNCP40642BC02 - Production et postproduction de projet cinéma - audiovisuel - multimédia (long-métrage, série, documentaire, émission, programme de flux, streaming, brand content, contenus numériques)

Bloc 3 RNCP40642BC03 - Distribution, marketing et communication des œuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.

Le jury de certification VAE est composé de cinq personnes :

- le directeur pédagogique du CEFPP
- le directeur général du CEFPP
- un représentant salarié extérieur au CEFPP
- un représentant employeur extérieur au CEFPP
- un professionnel du secteur extérieur au CEFPP

CERTIFICAT ET INSERTION

Certificat inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) au niveau 6 (EU) code NSF 323.

Entre 2019 et 2022 :

Sur 108 personnes qui ont obtenu le titre Assistant de production inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

94,4 % ont réussi à s'insérer dans le secteur

A 6 mois :

68,1 % ont réussi à s'insérer en tant qu'assistant de production

A 2 ans :

62,1 % ont réussi à s'insérer en tant qu'assistant de production

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<u>RNCP34644 - Assistant de production audiovisuelle</u>	RNCP34644BC01 - Budgétiser un projet audiovisuel ou cinématographique et évaluer son opportunité
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<u>RNCP34702 - Chargé de production audiovisuelle</u>	RNCP34702BC01 - Préparation d'un projet de production audiovisuelle
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<u>RNCP39393 - Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia</u>	RNCP39393BC01 - Préparer un projet de production audiovisuelle sur le plan financier
RNCP40642BC03 - Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias	<u>RNCP39750 - Chargé de production et de distribution d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles</u>	RNCP39750BC04 - Gérer la distribution d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Capture d'écran

Evaluation : Mise en situation reconstituée

A partir d'un scénario de court-métrage et de son contexte de soumission (positionnement éditorial de la société de production), le candidat doit rédiger :

- une synthèse de veille de tendances,
- une fiche de lecture comprenant un pitch, un synopsis, une analyse des caractères, les thématiques (notamment d'ordre environnemental et sociétal), une analyse argumentée des atouts et points faibles et des recommandations concrètes de mise en oeuvre ou d'amélioration.

A partir d'un scénario de court-métrage, les candidats doivent estimer les besoins (dépouillement général), organiser et planifier le tournage (plan de travail) et la postproduction (planning de postproduction), chiffrer le projet (devis), établir le plan de financement du film ainsi qu'un dossier de demande d'aide et rédiger une note d'intention.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	10 semaines (350heures)
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 26/01/2026 au 03/04/2026 Du 06/04/2026 au 12/06/2026
Prix :	12 000 euros HT
Modalités d'organisation :	Présentiel ou à distance (cours synchrones)



FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michael LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent et Intervenants :	Tout comme les membres du jury, le formateur référent et les intervenants sont des professionnels en activité (producteurs, diffuseurs, techniciens, réalisateurs, avocats spécialisés...)



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	Scénario de long métrage choisi par le formateur référent Matrice de devis CNC Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	-(matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - 1 écran 80 pouces avec une interface Windows permettant l'organisation de la formation à distance.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office
Modalités d'évaluation hebdomadaire :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

BLOC 1 (10 semaines) :

DÉVELOPPEMENT DE PROJET CINÉMATOGRAPHIQUE - AUDIOVISUEL
(LONG-MÉTRAGE, SÉRIE, DOCUMENTAIRE)

PROGRAMME DETAILLÉ





Préparation au certificat de bloc d'activités 1

DÉVELOPPEMENT DE PROJET CINÉMATOGRAPHIQUE - AUDIOVISUEL (LONG-MÉTRAGE, SÉRIE, DOCUMENTAIRE)

SEMAINE 1 : LES ENJEUX DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

1^{re} journée

matin :

Le producteur, son rôle et ses relations avec son équipe.

Objectif :

Appréhension des différentes missions d'un producteur tout au long du processus de production

Contenu :

- Les différents types de producteurs
- Les salariés permanents d'une société de production
- Les intervenants. occasionnels (intermittents, documentalistes, auteurs...).
- Exploration des principales fonctions d'un producteur et des différents types de production :
 - La gestion d'une production de films.
 - Les principes de gestion d'une société de production.
 - L'accompagnement d'un auteur.
 - Mise en place de « la chaîne » de production et développement des projets.
 - Les différentes étapes de production d'un projet de long métrage
 - Cheminement du financement d'un film

Après-midi :

Le réalisateur dans le processus de développement d'une fiction

Objectif :

Analyse des liens entre réalisateur et producteur. Appréhension de la fonction de réalisateur en France.

Contenu :

- La collaboration producteur – réalisateur :
- L'origine d'un projet et la première approche
 - Le travail sur le scénario
 - Le tournage et les choix techniques
 - La constitution d'une équipe
 - L'équipe technique
 - L'équipe artistique
 - Les intervenants extérieurs
 - Le montage et la postproduction
 - Les relations avec le distributeur, les partenaires financiers, les diffuseurs
 - La promotion, les festivals, la commercialisation du film

2^e journée

Première approche de l'évaluation d'un scénario

Objectif : Comprendre comment un producteur choisit un projet?

Quelles questions se pose-t-il dès la première lecture d'un projet?

Contenu :

Méthode pour effectuer une lecture attentive d'un scénario (d'un point de vue production)

- Le coût des mots
- Découpage estimatif
- Liste des rôles principaux et secondaires
- Liste des décors (int/ext) > quels décors pourrait-on « regrouper » ?
- Casting possible ?
- Genre de film : policier/comédie/fantastique/drame/comédie dramatique...
- Pour quel public ? Grand public ? Adultes ? Enfants ? Art et Essai ? Diffusion TV (quelle chaîne ?) ...
- Lieux de tournage envisageables (quelles régions pourraient être sollicitées ?)
- Minutage du film : comparer les différents minutages
- Continuité (sur combien de jours se l'histoire racontée dans le film) > ce qui peut aider à envisager un PDT en cas d'ellipses, vieillissement, etc.
- Durée de tournage envisagée ? Combien de semaines environ
- Budget envisagé (à la louche)
- Une coproduction est-elle envisageable ?
- Ressenti personnel par rapport au scénario : clarté ? originalité ?
- Empathie pour les protagonistes ? Les personnages sont-ils forts ? Intéressants ?
- Qualité des dialogues ?
- Rythme ? Construction de l'intrigue ?
- Scènes qui pourraient être coupées ? Retravaillées ?
- Points forts ? Points faibles ?
- Iriez-vous voir ce film en salles ?

Du scénario au film tourné

Objectif :

Appréhender le découpage technique d'un film pour estimer la complexité du tournage et anticiper les coûts

Contenu :

Exercice de découpage sur une séquence du film
Second débrief après le visionnage du film et analyse de la fidélité au scénario ? quels changements ? scènes coupées au montage ? écarts entre scénario/réalisation / apport de la musique ?...

3^{re} journée

Les Fondations et la structure d'un film

De la dramaturgie au Pitch

Objectif :

Connaître les éléments narratifs nécessaires à la construction d'un récit.

Contenu :

- Les fondations d'un film : L'hypothèse dramatique
- Une situation initiale/contexte de crise/faille/manque/problème/question
 - Un ou plusieurs protagonistes caractérisés
 - Un objectif (concret) que le protagoniste prétend vouloir
 - Obstacles/promesses d'obstacles/adversaires/antagonistes



- Un enjeu (abstrait)/une révélation
 - Le conflit/dilemme/Le débat moral (qui naît de l'opposition entre objectif et obstacle)
 - Point de vue de l'auteur sur son sujet
- Savoir faire un pitch dramatique / thématique

Exercice : Rédaction d'un pitch dramatique et pitch thématique de son choix

La structure en trois parties/ou en sept parties

- Exposition : contexte, arène, protagoniste/ incident déclencheur.
 - Ce que « veut » le personnage.
- Acte II : Confrontation : objectif principal/ sous-objectif/conflit/enjeux/noeuds dramatiques/point de non-retour.
 - Ce qu'il fait ou tente de faire pour obtenir ce qu'il veut.
- Acte III : Résolution : Climax, dénouement, réponse dramatique.
 - Le résultat et les conséquences de son action.

Exercice pratique : repérer la structure, le « squelette » du film (incident déclencheur, noeuds dramatiques, actes, point de non- retour...) et identifier clairement les protagonistes/ antagonistes/alliés/objectif/obstacles/faux allié/faux adversaire.

■ 4^e journée

Personnages/conflits/enjeux

Objectif :

comprendre les différents moyens de caractérisation d'un personnage

Contenu :

- Les personnages
 - Caractérisation des personnages : questionnaire
 - Courbe dramatique (évolution du personnage/trajectoire pendant le film) : différences entre motivation/ but/action
 - Tableaux et réseaux de personnages interaction des personnages entre eux.
 - Le conflit (fonctions du conflit en dramaturgie)/conflit interne/externe...
 - Enjeux/révélation
 - Obstacles (externes/internes)...

Exercice pratique : identifier les ressorts dramatiques, la caractérisation des personnages, rythme d'un scénario / film.

■ 5^e journée

Les différentes phases d'écriture d'un scénario

Objectif :

Acquérir une méthode pour « Accompagner un auteur » ou « évaluer un scénario ».

Contenu :

- Le « magma », la tambouille interne, les idées, le premier jet...
- Les diverses possibilités (technique de Truby : prémisses + thèmes = hypothèses dramatiques)
- Exploration du domaine en lien avec le sujet

(recherches, univers, bibliographie, filmographie)

- Première note d'intention : pourquoi ce film ? Quel rapport avec soi ?
- Synthèse, fondations : pitch /sujet/Point de vue/genre/thème/métaphore/premier squelette
- Les personnages : caractérisation, courbe dramatique et réseau > comment rédiger une biographie de personnage
 - La structure, l'intrigue
 - Le séquencier, le scène-à-scène
 - Le traitement
 - Le synopsis (court/long...)
 - La note d'intention V2
 - La continuité dialoguée = le scénario (V1, V2, V3... DEF)

Exercice pratique : travail sur le réseau du personnage

■ SEMAINE 2 :

■ 1^{re} journées :

La fiche de lecture

Objectif :

Savoir lire un scénario et pouvoir identifier clairement les problèmes de scénario

Contenu :

Méthode d'évaluation de scénario

Savoir distinguer :

- le symptôme, le ressenti (« j'aime/j'aime pas/je m'ennuie/j'accroche/j'y crois/j'y crois pas... »)
- le « diagnostic » : mettre de côté sa subjectivité et évaluer un scénario selon des critères objectifs : c'est clair/pas clair/on comprend/ on ne comprend pas/unité du film/construction/ équilibre/caractérisation/dialogues...)
- « la prescription », le compte-rendu de lecture : ce qu'on pourrait faire pour améliorer le scénario, les points à retravailler, etc

■ 2^{re} et 3^e journées

Utiliser l'intelligence artificielle pour l'analyse et le développement de scénarios

Objectifs À l'issue du module, les participant-es seront capables de :

- Identifier les usages pertinents de l'IA pour analyser ou développer un scénario
- Utiliser des prompts efficaces pour structurer une lecture ou enrichir un projet
- Distinguer les apports et limites des IA actuelles dans le champ narratif
- Réaliser une lecture ou un accompagnement assisté par IA, en gardant un regard critique:

■ 2^e journée

Initiation, exploration, premiers cas d'usage

matin :

Introduction aux IA génératives pour le récit



- Qu'est-ce qu'un LLM ? Comment il "comprend" un texte narratif
- Outils utiles : ChatGPT, ScenarAI, Notion AI,
- Présentation de cas concrets :
- Résumer un scénario long
- Extraire personnages, décors, lieux, enjeux
- Générer un tableau des scènes ou un découpage

Atelier 1 : *Résumer un scénario + identifier sa structure de base (3 actes)*

- À partir d'un synopsis ou d'un extrait de scénario
- Objectif : vérifier la fidélité du résumé IA / discuter des raccourcis

Lecture IA assistée : forces et limites

- Qualité des dialogues, rythme, enjeux : ce que l'IA détecte bien / mal
- Reformulation de note d'intention
- Génération d'une fiche de lecture

Atelier 2 : *Produire une fiche de lecture avec IA (et l'évaluer)*

- Utilisation d'un prompt structuré
- Comparaison entre analyse humaine et IA
- Relecture critique croisée en binôme

■ 3^e journée :

Réécriture assistée, travail dramaturgique, autonomie critique

Matin

L'IA comme partenaire de développement

- Générer plusieurs versions d'un pitch (genre, cible)
- Rédiger ou enrichir une biographie de personnage
- Simuler un débat entre personnages / proposer des arcs narratifs
- Tester des variantes de scène (structure, conflit, enjeu, climax)

Atelier 3 : *Réécriture d'une scène dialoguée*

- Objectif : proposer 2 ou 3 versions à partir de consignes différentes
- Travailler le rythme, le conflit, le ton
- Discuter ce qui fonctionne et ce qui sonne artificiel

Après-midi

Vers une intégration professionnelle raisonnée

- L'IA dans une équipe de développement : cas d'usage légitime
- Confidentialité, droit d'auteur, éthique
- IA comme outil de formation à la lecture ?
- L'IA peut-elle détecter un "bon" scénario ? Pourquoi pas (encore)

Atelier 4 : *Étude de cas complète (mini-scénario ou séquençier)*

- Lecture + extraction d'infos + fiche IA + réécriture possible
- Retour d'expérience collective
- Checklist : quand utiliser l'IA et quand l'éviter

■ 4^e journée :

Prévenir et agir face aux VHSS dans une société de production

Objectif :

- Identifier les VHSS dans un cadre professionnel de production
- Comprendre les obligations légales et les responsabilités de chacun
- Savoir réagir et mettre en place un protocole clair de prévention et de signalement

Matin :

Brise-glace : "Ce qu'on tolère sans le savoir" –

lecture à voix haute de situations apparemment anodines issues de tournages

Présentation des objectifs et de la posture attendue (écoute, confidentialité, non-jugement)

Qu'est-ce qu'un agissement sexiste, un harcèlement sexuel, une violence sexuelle ?

Différences entre intention, ressenti et impact

Ce que dit la loi (Code du travail, Loi de 2018, obligation de sécurité de l'employeur)

Rôle et responsabilité de la société de production avant, pendant et après le tournage

Analyse de 3 cas issus du secteur (témoignages anonymisés, jurisprudence réelle)

Exemple 1 : harcèlement verbal en régie / mixité de genre

Exemple 2 : abus de pouvoir d'un chef de poste sur une technicienne

Exemple 3 : comportement déplacé d'un comédien envers une stagiaire

Après-midi :

Agir concrètement : prévenir, signaler, protéger

Comment mettre en place un environnement de travail sain

Référent·e VHSS : rôle, formation et nomination

Procédure de signalement simple et visible : mail dédié, personne ressource, anonymat

Réaction en cas de signalement : ne pas minimiser, accompagner, protéger

Créer une culture du respect dans l'équipe

Réunions de prépa et repérage des points de vigilance

Fiche de poste : intégrer une clause de respect / non-tolérance

Charte d'engagement VHSS : utilité, formulation, signature

Intégrer la question des VHSS dans les appels d'offres, les castings, les repérages

Bilan, engagement collectif et plan d'action

Tour de table : chacun partage un engagement concret qu'il ou elle peut tenir



Validation d'une feuille de route VHSS pour la structure (référént, protocole, affichage, communication)

Remise d'un kit VHSS pour société de production : modèles de documents, liens vers les formations référentes, contacts utiles

■ 5e journée :

Les fondamentaux de la propriété intellectuelle

Objectif :

Aperçu du code de la propriété intellectuelle :

le droit des auteurs

Contenu :

- Définition du droit d'auteur, de l'œuvre audiovisuelle et de sa divulgation
- Les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle
 - L'évolution et la spécificité actuelle du droit d'auteur français
 - La qualification du statut d'auteur et la nature de ses droits
 - Les ayant-droits à la qualité d'auteur
 - Les différentes formes d'œuvres, les notions d'œuvres de collaboration, collectives et composites pour la détermination des apports de chaque participant
 - Le droit moral et le droit patrimonial
- Les différents textes relatifs aux droits des auteurs:
 - Les conventions internationales
 - Le droit européen
 - Le copyright
- La protection des œuvres :
 - Les droits à la paternité de l'œuvre
 - Les critères et les formalités de protection de l'œuvre
- Les problématiques du droit des auteurs :
 - Les problèmes soulevés par les nouveaux moyens de diffusion
 - Les différentes formes d'atteintes à la pérennité des œuvres
 - Les recours contre les infractions

Exercices pratiques : Examens de cas de jurisprudence

La distribution des films en salle

Objectif : Connaissance des obligations contractuelles de sortie des films français sur le territoire français.

Contenu :

Le rôle du distributeur et l'analyse du marché
La stratégie de sortie
La négociation du contrat de distribution :
Le minimum garanti et les frais d'édition
Les interlocuteurs du distributeur : les exploitants
La remontée et la répartition des recettes salles
La rémunération du distributeur

■ 2e journée

L'intervention du CNC dans le financement des films

Objectif :

Connaissances des mécanismes d'aide aux financements par le CNC

Contenu :

Analyse des aides sélectives : critères et modalités de leur attribution

- Les aides à l'écriture et réécriture
- Les aides au développement
- L'avance sur recettes
- L'aide à la musique
- L'aide au court métrage, aux nouvelles technologies...
- L'aide aux industries techniques

Analyse des aides automatiques

- Investissement du compte de soutien à la préparation
- Investissement du compte de soutien à la production
- Les dossiers d'agrément et conditions d'attribution

L'agrément

Objectif :

Définition du rôle du vendeur

Contenu :

L'approche pratique de la réglementation en matière d'agrément
Les différentes procédures (investissement, production)
Les conditions d'éligibilité
Les différents modes de calcul

■ SEMAINE 3 :

LE FINANCEMENT DU FILM

■ 1e journée

La préparation du plan de financement

Objectif :

Connaissance des principaux guichets et aides agissant pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel.

Contenu :

Les questions à se poser lors de la recherche de financements

■ 3e journée

Matin :

Les aides territoriales

Objectif :

Connaissance des aides régionales et des différents types de soutiens régionaux

Contenu :

Historique des politiques territoriales en matière cinématographique :



La notion d'aide (régions, départements, villes)
Les relations entre le CNC et les régions
Les différents types d'aides régionales :

- Subventions
- Aides remboursables
- Cas particulier Rhône Alpes cinéma
- L'accueil des tournages en région,
- La Commission Nationale du Film France

Exercice : Etude d'un dossier de candidature à une subvention régionale

Après-midi :
Les aides européennes

Objectif :

Analyse du marché européen et de son évolution.
Identification des acteurs institutionnels en Europe qui favorisent et régulent l'activité économique du secteur.

Contenu :

Panorama des soutiens publics aux productions cinématographiques :
Les aides au développement de projet :
Le programme Media

- les actions du plan Media
- les critères de sélection des projets

Les aides à la production : Eurimage

- le rôle d'Eurimage
- les critères de sélection des projets

Exercice : Etude d'un dossier de candidature

La candidature et le dossier Eurimage

Objectif :

Application des connaissances acquises par la conception d'une stratégie de recherche de coproductions étrangères, en fonction du film proposé pour la simulation.
Analyse du dossier de candidature à Eurimage.

Contenu :

L'approche pratique de coproducteurs étrangers.
L'implication des partenaires étrangers :
Le montage financier de leur participation au film.
La répartition des dépenses entre pays coproducteurs et le crédit d'impôt

Exercice : Etude du dossier de candidature à Eurimage

■ 4^e journée

Cas pratique : Analyse de contrats - Le Crédit d'impôt

Objectif :

Connaître les critères d'éligibilité pour accéder au crédit d'impôt

Contenu :

Le crédit d'impôt national et international

Les conditions d'attribution, les dépenses éligibles
Les délais et formalités de mise en œuvre

Le soutien des chaînes de télévision

Objectif :

Connaissance des mécanismes et des conditions d'acquisition des chaînes de télévision

Contenu :

Analyse de la programmation des chaînes de télévision

Les modalités d'intervention des chaînes dans les coproductions et dans l'achat des droits de diffusion

La réglementation fixant les obligations de diffusion en matière d'investissement

La politique d'achat des chaînes

La finalisation du plan de financement

■ 5^e journée

Exercice pratique : Application des connaissances acquises par la conception d'une stratégie de recherche d'autres moyens de financement, en fonction du film proposé pour la simulation

■ SEMAINE 4 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (1)

■ 1^{re} journée :

Le développement et l'évaluation du scénario

Objectif :

Prise de connaissance de l'œuvre proposée à la production

Contenu :

- Lecture d'un scénario de long métrage et première approche du planning de production

- Premières impressions et argumentations du point de vue des stagiaires en fonction de critères précis d'évaluation
- L'étude de la valeur dramatique du sujet : développement de l'histoire, personnages, conflits
- La valeur esthétique : expression filmique et dialogues
- L'opportunité du projet : actualité et originalité
- La valeur pour le public : type de public pressenti en relation avec les possibilités d'exploitation
- La faisabilité de production : rapport coût-financement

- Les différentes étapes de la fabrication du film :

- Ecriture
- Financement
- Préparation
- Tournage
- Post production
- Sortie du film



Les conditions générales de production
et les financements de la phase de développement

Objectif :

Détermination des conditions générales
de production du projet.
Analyses des financements pour l'écriture
et la préparation du film.

Contenu :

Exercices et simulation

- Etude des conditions d'attribution
des aides à l'écriture et réécriture
(CNC, Procirep, régions)
- Elaboration du dossier de demande d'aide
au développement (CNC)
- Etude du dossier de candidature à l'avance
sur recettes avant tournage

■ 2^e journée

La cession des droits de l'auteur au producteur :

Contenu :

- Les conséquences et la destination de la cession
des droits
- Les droits attachés à l'œuvre ou exclus par
contrats
- La capacité des signataires, la forme des
contrats
- Le contrat d'option.
- Propriétaire de l'idée originale
- La cession de droits d'auteur.
- Les atteintes aux droits d'auteurs.
- La durée des droits et le domaine public.
- L'étendue de la cession et les exploitations
cédées.
- La propriété d'une œuvre et son usage.
- Le contrat au forfait
- Le rôle des sociétés de gestion collective (SACD,
SCAM)
- Les rémunérations : minimum garanti, forfait,
RNPP

■ 3^e journée :

Les fondamentaux de la propriété intellectuelle

Objectif :

Comprendre les différents aspects du droit
d'auteur

Le droit à l'image

Contenu :

- Règle générale du droit l'image et exceptions.
- Dans quelle situation, y'a-t-il atteinte à la vie
privée.
- Focus sur le droit à l'image des mineurs.
- Les spécificités du droit à l'image appliqué aux
diverses utilisations sur internet
- La distinction entre lieux privés et lieux publics.
- Le droit à l'image sur les immeubles et les
objets.
- Les évolutions du droit à l'image.
- Les exceptions au droit à l'image
- Les autorisations au titre du droit image.
- Le cas particulier de la réutilisation d'archives.

Droits voisins du droit d'auteur et contrats d'engagement

Contenu :

- Les dispositions légales et les modalités de

rémunérations

- Une rémunération distincte pour chaque type
d'exploitation
- La rémunération supplémentaire sur les
recettes du film après amortissement du coût du
film
- Les clauses essentielles et les négociations des
contrats
- Les sociétés de gestion des droits : l'ADAMI
- La collecte des droits à la copie privée

■ 4^e journée :

Le minutage du scénario

Objectif :

Savoir pré-minuter un scénario et appréhender les
enjeux

Contenu :

- Les anomalies et les incohérences du scénario
du film
- La continuité du scénario séquence par
séquence
- Les raccords (anticiper le montage)

Le dépouillement et l'identification des besoins du tournage

Objectif :

Evaluation des besoins artistiques et techniques
du film selon le dépouillement du scénario.

Contenu :

- Les conséquences et la destination de la cession
des droits
- Estimation des diverses contraintes de tournage
- L'évaluation des temps de tournage, du
minutage des séquences, des plans à tourner
- La localisation des décors
- Les présences :
 - Rôles principaux
 - Rôles secondaire
 - Silhouettes et figuration
- L'identification du matériel et des besoins
spécifiques

■ 5^e journée

Les conventions collectives

Objectif :

Connaissance du champ d'application des
conventions collectives

Contenu :

- Les conditions générales d'emploi des
techniciens
- Les dispositions légales sur les contrats à durée
déterminée
- Le statut particulier des intermittents
- Les conventions collectives : leur champ
d'application
- Les conditions particulières des contrats

Consolidation des connaissances excel adaptées à la production

Objectif :

Adapter l'interface Excel aux besoins d'une
société de production



Contenu :

- Formater les cellules d'un devis :
- Saisir des formules de calcul
- Répartir des données sur plusieurs feuilles.
- Préparer le document pour l'impression

Objectif :

Chiffrage des postes salaires des comédiens et charges sociales

Contenu :

Etude et correction des postes :
Salaires des comédiens et charges sociales

■ SEMAINE 5 : LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (3)

■ 1^{re} journée

Le plan de travail et l'organisation du tournage

Objectif :

Utilisation du dépouillement général pour l'élaboration du plan de travail.
Aperçu du travail du 1^{er} assistant mise en scène

Contenu :

- L'élaboration du plan de travail :
 - Le regroupement par lieux, décors, sous-décors, regroupement des cachets des comédiens, regroupement des moyens techniques
- Les méthodes utilisées : logiciel, plan de travail à baguettes
- Les relations du premier assistant avec le directeur de production, le chef décorateur, le chef opérateur et le régisseur général pendant la phase de préparation
- L'utilité du plan de travail pour chaque membre de l'équipe

Exercices pratiques : Les stagiaires apprendront à créer plusieurs plans de travail mettant en évidence des choix différents et à privilégier les éléments en fonction des demandes conjointes du réalisateur et du directeur de production.

■ 2^e journée

Le devis estimatif (1)

Objectif :

Analyse des différents postes du devis CNC

Contenu :

Etude et correction des postes : Droits artistiques(auteurs, réalisateur, droits musicaux)

Exercices pratiques : Révision des démarches à effectuer auprès des différents détenteurs de droits et procédent, sous la direction du formateur, à l'analyse de cas de jurisprudence.

■ 3^e et 4^e journées :

Le devis estimatif (1)

Objectif : Analyse des différents postes du devis CNC

Contenu : Etude et correction des salaires des techniciens

Contenu :

Les conditions générales d'emploi des techniciens
Les dispositions légales sur les contrats à durée déterminée
Le statut particulier des intermittents
Les conventions collectives : leur champ d'application
Les conditions particulières des contrats

■ 5^e journée

Le devis estimatif (2)

■ SEMAINE 6 : LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (4)

■ 1^{re} journée

Le devis estimatif (3)

Objectif :

Chiffrage des postes salaires des comédiens et charges sociales

Contenu :

Etude et correction des postes :
Salaires des comédiens et charges sociales

Le rôle du Chef Décorateur

Objectif :

Aperçu du rôle du Chef décorateur et du fonctionnement de son équipe

Contenu :

- Présentation du travail du Chef décorateur, composition de son équipe
- Le travail de l'équipe déco face aux demandes de la mise en scène et contraintes budgétaires
 - La création d'un décor en studio : organisation du travail et coûts
 - Les aménagements d'un décor nature
 - Les relations avec le réalisateur et le directeur de production
 - L'organisation du travail et la responsabilité du décorateur
 - Analyse du coût de fabrication des décors et du meublage
 - L'utilisation du numérique et de l'informatique dans la conception et la construction des décors

■ 2^e journée

Le devis estimatif (4)

Objectif :

Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu :

Etude et correction des postes :
Décors et costumes

■ 3^e journée

matin :

L'équipe régie

Objectif :

Aperçu du rôle du Régisseur Général et du fonctionnement de son équipe

Contenu :

Présentation du métier et de son équipe
Panorama des moyens matériels et logistiques nécessaires à un tournage
La feuille de service



après-midi :

Le devis estimatif (5)

Objectif :

Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu :

Étude et correction des postes :
Transports, défraiements, régie

■ 4e journée

Le rôle du Chef Opérateur

Objectif :

Aperçu de la fonction de Chef Opérateur
et ses relations avec la production

Contenu :

Le travail du Chef Opérateur

- Présentation de son métier et de son équipe
- Ses relations avec le réalisateur
- Le choix du format de prise de vues : argentique ou numérique
- Présentation du matériel de prise de vues
- Le choix des objectifs
- Le matériel machinerie et les mouvements de caméra
- La construction de l'éclairage d'une scène
- Les techniques d'éclairage et le matériel

Le rôle de l'ingénieur du son

Objectif :

Aperçu de la fonction de l'ingénieur du son
et de l'importance de la prise de son direct pour le montage

Contenu :

- L'importance de la préparation (lecture du scénario, repérages)
- Le matériel et l'équipe
- Le tournage et l'anticipation du montage

■ 5e journée

Le devis estimatif (6)

Objectif :

Analyse des différents postes à partir d'un devis

Contenu :

Étude et correction des postes :
Moyens techniques
Prise de vue, machinerie, électricité, son...

■ SEMAINE 7 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (5)

■ 1e journée

Les questions administratives d'un film 1

Objectif :

Etre en mesure de gérer les questions administratives courantes avec un administrateur de production lors d'un tournage.

Contenu :

Le contrat de travail : Le CDD d'Usage
La DUE (déclaration unique d'embauche)

le statut d'intermittent du spectacle

Le bulletin de paie, l'abattement pour frais professionnels

Les caisses sociales : présentation générale et modalités d'ouverture

La fiche de renseignement salarié

La convention collective : salaires minimaux garantis, visite médicale, contrat de travail, jours fériés, voyages et frais de restauration afférents (techniciens et comédiens)

Les stagiaires conventionnés : savoir remplir une convention

Les repas : défraiements, indemnités repas, refacturation au réel

■ 2e journée

Les questions administratives d'un film 2

Objectif :

Etre en mesure de gérer les questions administratives courantes avec un administrateur de production lors d'un tournage.

Contenu :

Les conventions négociées entre pays
La réciprocité des charges et des bénéfices entre pays coproducteurs.
Un exemple de financement dans certains pays européens (tax-shelter, aides régionales...
Les aides du CNC aux coproductions avec l'étranger (mini traité Allemagne ou Canada)

Panorama des acteurs qui contrôlent la comptabilité, comprendre le pourquoi des contraintes

La Facture : définition et mentions obligatoires
La TVA : les grands principes

Le Bon de commande : explications et travaux pratiques

Organisation de la chaîne des validations avant mise au règlement

Les chèques de caution, les dépôts de garantie

La demande de règlement : explications et travaux pratiques

La Note de Frais : explications et travaux pratiques

Tableaux de suivi des hébergements : comment le construire et le gérer

La structure du devis du CNC

Le crédit d'impôt

La relation de travail entre assistant de production et administrateur de production.

LA POSTPRODUCTION

■ 3e journée

La chaîne de postproduction

Objectif :

Comprendre les grandes étapes de la postproduction d'un film, de la sortie de tournage à la livraison, et adapter la chaîne selon les formats d'image (argentique ou numérique).



Contenu :

Présentation de la chaîne de postproduction :

- Développement du négatif (argentique)
- Digitalisation et transcodage
- Montage image
- Montage son
- Bruitage
- Postsynchronisation
- Étalonnage
- Mixage
- Report optique
- Travaux de finition en laboratoire
- Différences selon le type de projet (cinéma, TV, plateformes)
- Livrables finaux attendus par diffuseurs ou distributeurs

■ 4^e journée

Le traitement de l'image

Le Montage image

Objectif :

Les étapes et les métiers impliqués dans le montage image.

Contenu :

Les étapes du montage (premier ours, version de travail, montage final...)

Le rôle du chef monteur et de son équipe

les outils et logiciels utilisés
(Avid, Premiere Pro...)

Organisation du travail en société de postproduction

L'Étalonnage (color grading)

Objectif :

Comprendre le rôle artistique et technique de l'étalonnage dans la finition du film.

Contenu :

Les Buts de l'étalonnage : continuité visuelle, esthétique, lisibilité

La place dans le workflow postproduction

La collaboration avec le chef opérateur

Les logiciels : DaVinci Resolve, Baselight...

l'étalonneur : rôle, environnement de travail, calibration des écrans

Impacts techniques et budgétaires

Suivi des versions et validation par la réalisation

■ 5^e journée

Le traitement du son

Le montage son

Objectif :

Identifier les étapes et les métiers du montage son.

Contenu :

Le rôle du monteur son et de l'assistant

La constitution d'une équipe de post-son

les outils et workflows numériques

La gestion des sons directs, des ambiances, du bruitage

Les supports utilisés (format, sécurité des données)

Le mixage

Objectif :

Comprendre les choix techniques et artistiques du mixage

.Contenu :

Paramètres artistiques du mixage (intention, dynamique...)

Aspects techniques : niveaux, systèmes sonores (Dolby, DTS...)

Outils utilisés et environnement des auditoriums

Dialogue entre réalisateur, mixeur et production

Prestataires spécialisés et modalités de collaboration

■ SEMAINE 8 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (6)

LA POSTPRODUCTION (SUITE)

■ 1^e journée

Les VFX

Objectifs :

Identifier les apports artistiques, techniques et financiers des VFX dans un projet audiovisuel.

Contenu :

Distinction SFX (plateau) / VFX (postprod)

Étapes de fabrication des effets numériques

Types de trucages : incrustation, morphing, matte painting...

Réintégration des plans truqués dans le montage

Les outils logiciels (After Effects, Nuke...)

Choix de production : arbitrages artistiques, impacts budgétaires

Rôle du superviseur VFX

Prestataires français de référence

les Livrables et finitions

Objectif :

Connaître les livrables finaux d'un film ou programme selon les diffuseurs et les marchés.

Contenu :

Vérification finale du planning et des étapes de postproduction

Fabrication et livraison des éléments finaux :

Tirage des copies cinéma (DCP)

PAD pour chaînes TV



Fichiers pour plateformes

Matériel pour l'international : internégatif, sous-titrage

Archivage et sécurité des données : formats, sauvegardes responsabilités

■ 2^e journée

Le devis estimatif (7)

Objectif :

Savoir lire un devis de postproduction et identifier les postes principaux.

Contenu :

Analyse ligne à ligne d'un devis réel
Identification des postes spécifiques :
Montage image
Montage son
Étalonnage
Mixage
VFX
Livrables (DCP, PAD...)
Coûts selon les durées, formats, versions (VF, VOST, M&E...)

■ 3^e journée

Les contrats d'assurance et la garantie de bonne fin

Objectif :

Compréhension des méthodes de négociation de la couverture des risques de production pour une œuvre cinématographique et audiovisuelle

Contenu :

L'organisation des assurances dans le secteur cinématographique

- La responsabilité civile
- Les différents risques de production
- Les circonstances aggravantes de ces risques
- L'assurance négatif
- La valeur des dommages et les montants des indemnisations
- La BNC (Bonification pour Non Sinistre)
- L'expertise des sinistres
- La prime d'assurance
- La garantie de bonne fin

Le devis estimatif, finalisation (8)

Objectif :

Finalisation du devis

Contenu :

- Les dernières étapes du devis en relation avec la mise en production du film
- Etude du devis et modifications au vu des nouveaux éléments des derniers postes du devis :
 - assurances
 - frais financiers
 - frais d'enregistrement au RPCA

■ 4^e journée :

Écologie et sobriété sur les productions audiovisuelles

Objectifs :

- Identifier les principaux impacts environnementaux d'une production
- Intégrer des pratiques écoresponsables dès la prépa
- Favoriser des tournages sobres, locaux et durables
- Mettre en place une démarche de progrès au sein de la structure

Matin :

Comprendre les impacts et les leviers d'action

- Introduction – Pourquoi agir maintenant ? (enjeux climatiques, attentes du CNC, Label Écoprod)
- Panorama des impacts : transports, énergie, déchets, alimentation, décors, costumes
Présentation du calculateur carbone Écoprod (outil de référence)
- Étude de cas : éco-production d'un court-métrage ou d'un magazine TV
- Focus : critères d'éco-conditionnalité dans les aides (CNC, régions, Europe)

Après-midi :

Atelier :

- comment construire une checklist éco-tournage adaptée à son activité ?
- Travailler avec des prestataires écoresponsables, engager l'équipe dès la prépa
- Mutualisation, régie verte, matériel éco-conçu : ressources concrètes à disposition
- Élaborer un plan d'action écologique pour sa société de production

■ 5^e journée

Test écrit

Pendant 4 heures, les candidats doivent répondre à différentes questions portant sur la compréhension des couloirs de financement et des rôles respectifs des différents protagonistes d'un tournage, sur une série et un documentaire.

■ SEMAINE 9 :

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS
CAS PRATIQUE : LA SÉRIE DE FICTION

■ 1^{re} journée

Se repérer dans les genres et formats des séries télévisées



matin :

Objectif :

Appréhender le contexte des séries TV et leurs enjeux
Distinguer les grandes familles de séries TV par type, thème, origine de production, durée...
Comprendre les mécanismes d'acquisition et de programmation des séries : choix des chaînes et des créneaux de diffusion
Comprendre l'évolution de la programmation des chaînes TV et Les genres émergents.
Connaître les grands producteurs de séries : histoire et stratégies de développement.

Contenu :

Le cadre de la production de la série de fiction en France.
Son poids économique, son organisation, ses financements,
Etude comparative de trois modèles (France/GB/ Etats Unis)
Les lignes éditoriales des chaînes (extraits de séries)

Après midi :

Les codes d'écriture sérielle

Objectif :

Connaître les règles d'écriture sérielle

Contenu :

Définition des codes selon les séries à partir d'exemples :
- les codes visuels et sonores
- les décors/costumes

■ 2^e journée

La phase de développement

Objectif :

Comprendre le travail de producteur, sa relation avec les auteurs tout au long du processus de développement de la mise en place du concept jusqu'à son exploitation.
Connaître les étapes de production d'une série en France
Comprendre la différence entre le système français et le système américain

Contenu :

L'implication du producteur et du diffuseur
- Le rôle du producteur en France
• La différence entre le rôle du producteur en France et à l'étranger (voir US)

- Petites parenthèses sur la méthode US :

- Les différences entre les deux cultures
- L'arrivée des méthodes US : writer room/ Plus Belle la Vie (différence tout de même avec le statut d'auteur) , Showrunner / Frédéric Krivine, Eric Ronchant
- La censure des chaînes en France
- La différence au tournage (crossboarding ...)
- La diffusion (usage des grilles ≠)

- Les étapes de production :

- L'élaboration du concept
- La Bible

- Le recrutement de ou des auteurs
- Le casting

- La recherche de financements,

- L'apport diffuseur,
- Les chaînes, quel circuit (préventes internationales)
- Les exigences des chaînes
- Les exigences des coproducteurs étrangers
- Le dossier de production
- Les différentes commissions et leurs exigences (les aides publiques dont le COSIP)
- La part de risque (moins importante qu'en cinéma)

- Le diffuseur

- Le niveau d'intervention (ou d'ingérence) du diffuseur dans la production
- L'intervention sur l'artistique
- Le triangle diffuseur-producteur-auteur/ réalisateur et les alliances

- Les contrats d'auteur

- Le chiffrage du devis

- La prévision du coût de la production à long terme (cumul des coûts, recherche des économies d'échelle)
- L'échéancier des dépenses et les rapports avec la banque.

■ 3^e journée

Etude du processus de fabrication

Objectif :

Comprendre la différence entre le devis facial et le coût de fabrication du film
Analyser les solutions pour diminuer les coûts

Contenu :

A partir du cahier des charges d'une série, établissement du devis par groupe de 3 (chaque groupe devant présenter un poste)
Adapter un devis pour une série qui n'a pas obtenu tout son financement

■ 4^e journée

La préparation du tournage / le tournage

Objectif : Comprendre les étapes de préparation, de tournage, de postproduction et de vente

Contenu :

-La préparation

- Le crossboarding
- Le planning de fabrication (de production) : préparation, plan de tournage, finitions.
- Les repérages
- Le choix de la construction du/des décors.
- La gestion des autorisations.

- Le tournage

- La fabrication proprement dite (feuille de service, rapports de production, rapports image, visionnage des rushes, relations avec le réalisateur et l'équipe).



■ 5 journées

La postproduction

- Enjeux et éléments financiers de la postproduction
- Le cahier des charges techniques
- La planification du workflow
- Estimation des charges de travail pour la mise en oeuvre, les étapes de réalisation technique
- L'optimisation des plannings de postproduction en fonction des moyens techniques disponibles

Exercice pratique : à partir du cahier de charges, les stagiaires établissent le devis en pondérant les moyens mis en oeuvre avec un budget disponible

■ SEMAINE 10 :

LA PRODUCTION DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS CAS PRATIQUE : LE DOCUMENTAIRE

■ 1^{re} journée

Matin :

Le contenu d'un documentaire et sa production

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Que recouvre le terme de « documentaire » ?
La place du producteur face à ce projet documentaire
Les différents types de docu et leur potentiel de financement

Exercice : A partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les différentes étapes de la conception et de l'écriture d'un documentaire :

Définition du projet, sélection et évaluation par rapport aux projets concurrents, scénarisation.

La constitution d'un dossier de présentation artistique et technique à destination des diffuseurs :

- intérêt du sujet,
- note d'intention,
- description de l'esthétique et de la structure du film
- documentation et repérages,
- processus d'interviews et de témoignages.

Après-midi :

L'implication du producteur et du diffuseur

Objectif :

Appréhender la relation auteur/producteur
Comprendre les différentes étapes de fabrication d'un documentaire

Contenu :

Collaborer avec un réalisateur
Le dossier de production
Lobbying et réseaux
Diffusion, promo, versions étrangères (doublage,

sous-titrage), édition DVD, VOD, festivals et ventes internationales
Le diffuseur

■ 2^e journée

L'évaluation des coûts et la recherche de financements

Objectif :

Comprendre les techniques de financement d'un documentaire
Savoir chiffrer les postes d'un devis de film documentaire

Contenu :

À partir d'un cas réel de production, les stagiaires étudient les possibilités de financement d'un documentaire et procèdent au chiffrage des différents postes du devis
Les différents éléments du coût d'un documentaire
Les différentes possibilités de montage financier
L'apport du diffuseur
Les différents apports institutionnels ou privés
Les opportunités et risques de production par rapport au sujet considéré
Les démarches préalables à l'élaboration d'un devis.

■ 3 et 4^e journées

Préparation du film, le suivi du devis, le tournage

Objectif :

Connaître les étapes de préparation et de tournage

Contenu :

Le casting documentaire
- Où trouver les gens?

- Vrais gens (pour eux-mêmes)
- Gens avisés
- Experts et scientifiques

- Ingérence de la chaîne
- La question éthique (les payer? Retours? SAV?)
- Animaux (ex: casting de chien)

Repérages

- Autonomes
- Financés par une aide au développement
- Qui les fait? L'assistant? Le réalisateur?

L'équipe

- Le choix de l'équipe (le réalisateur choisit ou la production impose)
- L'assistant réalisateur et son rôle, du côté de qui? De la production ou du réalisateur?

Contrats

- Contrat avec les diffuseurs (avec administrateur de production dans la chaîne)
- Gestion des fonds institutionnels (CNC, Cosip...)
- Règles du Cosip
- Les marchés complémentaires (replay-TV, VOD, édition)
- Contrats de coproduction
- Droits d'auteurs et salaires, réalités et arrangements pour intermittents
- Réglementations et assurances



Gestion des archives

- Ina
- Contrats personnalisés avec ayant droits
- Durée et territoires

Planning de production

Qui dépend du devis mais qui affecte aussi le devis

Autorisations

Lieux et personnes

■ 5^e journée

La postproduction, la promotion et la distribution

Objectif :

Connaître les étapes de la postproduction

Contenu :

Ce qu'il faut gérer

- Conflit entre prod et post-prod (la post-prod hérite de problèmes non-gérés au tournage)
- À quel moment intervenir?
- L'art d'anticiper, du fait de tous les problèmes liés au numérique
- La chack liste numérique (comme pilote) à cause de la complexité des formats tout le long de la chaîne de montage
- Livraison et PAD (données techniques)
- La conservation des rushes (oui ou non et quel support?)
- Le transmédia

Les étapes de la post-production

- Transfert des rushes
- Montage image (visions test)
- Insertion archives, animations, effets
- Visionnage diffuseur
- Montage son
- Enregistrement commentaire (quelle voix? Casting voix-off)
- Bruitage
- Enregistrement ou réception de la musique (location studio, contrats musiciens...)
- Étalonnage
- Fabrication des génériques (et versions langues)
- Mixage VF et VI
- Transferts
- Fabrication des PAD
- Livraison film et éléments promotionnels
- Fabrication des éléments de promotion
 - Fiches techniques, résumés
 - Photos du film et photos de tournage
 - Visuels, affiches
 - Site dédié ou pas

Diffusion

- Festivals
- Édition de DVD (interne producteur, diffuseur ou commerciale)
- Mise en ligne gratuite ou payante

Les caractéristiques du marché international

■ PÉRIODE DE MISE EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

Un stage pratique conventionné d'une durée de 8 semaines vient compléter la formation en Centre.

Ce stage compte pour l'obtention finale du certificat d'assistant de production. Il peut avoir lieu dans une ou plusieurs entreprises, pour collaborer à l'activité d'une société de production cinématographique ou audiovisuelle.

Le stagiaire cherche, au cours de la formation, et en liaison avec l'un des responsables pédagogiques du CEFPPF, la ou les entreprises dans lesquelles il effectuera son stage. Cette entreprise doit être agréée par le CEFPPF et, si c'est le cas, le stage fait l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, le CEFPPF et l'entreprise d'accueil.

Un suivi régulier, sous la forme de contacts téléphoniques, a lieu durant la période en entreprise, en fonction du cadre d'objectifs déterminé avec le stagiaire et l'entreprise d'accueil. Une évaluation a lieu à l'issue de cette période dans le cadre du passage des examens devant le jury de professionnels pour l'obtention du certificat.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

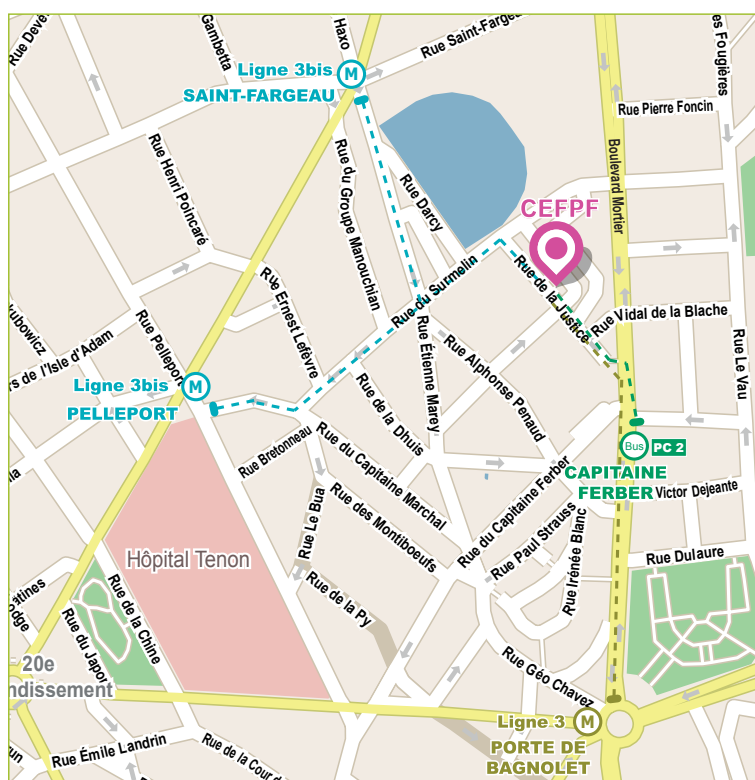
IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER
PAR COURRIER
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur Facebook

👍 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centre-deformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le CEFPF - Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siret 391 794 583 00065 Code APE 8559A N° de déclaration préfecture de Paris 11 75 192 997 5

